



**Réponse de Madame Jacqueline ARCANGER,
Maire de la commune de l'Ernée,
au rapport d'observations définitives de la chambre
régionale des comptes des Pays de la Loire
en date du 17 août 2017**



CRC Pays-de-la-Loire

KPL GA170890 KJF

25/08/2017

**Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes
des Pays de la Loire
25 rue Paul Bellamy
BP 14119
44041 NANTES Cédex 01**

Cabinet du Maire

V/Réf. : KPL GD171414 KJF
N/Réf. : GN/AM.17.273
Objet : Rapport d'observations définitives

Monsieur le Président,

Par correspondance en date du 19 juillet 2017 vous m'avez transmis votre **Rapport d'observations définitives** délibéré le 18 juillet 2017 sur les comptes de la commune.

J'ai l'honneur de vous apporter les précisions sur les points suivants :

1/ L'information financière

Il est précisé que les notes de synthèse annexées au budget primitif et au compte administratif du budget principal n'étaient pas en ligne au 1^{er} juillet 2017.

Le décret n°2016-834 du 23 juin 2016 précise que ces documents doivent être mis en ligne « lorsqu'ils existent » ; or la commune n'a pas rédigé ce type de document.

2/ L'endettement

Il est précisé que la collectivité a mobilisé un emprunt de 4,8 M€ au-delà de ses besoins de financements réels (2,4 M€), générant ainsi mécaniquement de la trésorerie, qui a un coup au travers des charges financières des intérêts inutilement mobilisés.

Concernant la mobilisation d'emprunt sur la période 2011-2016 (4.8 M€), il est à noter que sur la période 2011-2014, le besoin de financement propre de la commune d'Ernée a été de 3,7 M€. Ce besoin de financement est issu principalement des deux opérations suivantes : la nouvelle gendarmerie (2.2 M €) et la nouvelle salle de sports (3.5 M€).

En 2015, suite à la baisse des dotations imposée par l'Etat, la Ville d'Ernée a diminué son volume d'investissement afin de conserver une situation financière saine. Cela a permis également de dégager des résultats excédentaires afin d'anticiper le financement de travaux importants. En effet, La trésorerie conservée par la ville d'Ernée et les résultats dégagés à partir de 2015 serviront à financer le contournement routier Nord sur la période 2017-2020 pour un montant estimatif de 1,1 M€.

.../...

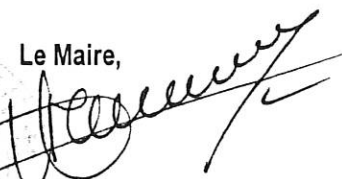
3/ La production de repas par la cuisine municipale

La chambre régionale des comptes recommande d'intégrer le coût réel du service dans les prix de vente de repas aux structures extérieures.

Par délibération en date du 29 juin 2017, le Conseil municipal a acté une augmentation plus importante pour la vente des repas à l'extérieur (+2%) alors qu'elle est de +1% pour les enfants de la commune.

Pour les autres points nous n'avons pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jacqueline ARCANGER

